PANTHÉON-ASSAS UNIVERSITÉ PARIS

IRDA PARIS
Institut de recherche en droit des affaires de Paris

CCI PARIS ILE-DE-FRANCE

LE DROIT FRANÇAIS DES SOCIÉTÉS : BILAN ET PERSPECTIVES

COLLOQUE DE LANCEMENT DU PROJET RÉPONDS

16 janvier 2024
9 h › 17 h

Inscriptions avant le 6 janvier
www.cci-paris-idf.fr/fr/prospective/colloque-droit-français-societes

© Adobe Stock

PROJET SOUTENU PAR
FONDATION PANTHÉON ASSAS

Auditorium Haussman
Chambre de commerce et d'industrie Paris Île-de-France
27 avenue de Friedland 75008 Paris

Direction scientifique
Caroline COUPET, professeur, Université Panthéon-Assas

8 h 30 **Accueil café**

9 h 00 **Mot d'accueil**

Dominique RESTINO, président, CCI Paris-Ile-de-France
France DRUMMOND, professeur, Université Panthéon-Assas, directeur de l'IRDA Paris

9 h 10 **Avant-propos**

Rémi DECOUT-PAOLINI, directeur des affaires civiles et du sceau, Ministère de la Justice

MATINÉE

Sous la présidence de Philippe MERLE, professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas

9 h 20 **Propos introductifs**

Caroline COUPET, professeur, Université Panthéon-Assas

9 h 40 Les textes

La réforme du 24 juillet 1966 : méthode et réalisations

Olivier DESCAMPS, professeur d'histoire du droit, Université Panthéon-Assas

Le droit des sociétés actuel à l'épreuve des réformes successives

Jean-Jacques DAIGRE, professeur émérite de l'École de droit de la Sorbonne

The development of European company law: assessment and prospects

Marc-Philippe WELLER, professor and vice-rector, Heidelberg University

10 h 40 *Discussion et pause*

11 h 00 Le contentieux

Le contentieux récurrent du droit des sociétés devant les juges du fond

Michel HÉMONNOT, président de chambre honoraire, Tribunal de commerce de Paris

Le contentieux devant les juridictions arbitrales

Daniel COHEN, professeur, Université Panthéon-Assas

La jurisprudence de la chambre commerciale de la Cour de cassation : une politique prétorienne pour le droit des sociétés ?

Dominique PONSOT, conseiller à la chambre commerciale de la Cour de cassation

12 h 00 *Discussion*

APRÈS-MIDI

Sous la présidence de Didier MARTIN, avocat associé, Bredin Prat, président de la Commission droit des sociétés du Haut comité juridique de la place financière de Paris (HCJP)

14 h 30 Le contexte international

Major contemporary systems of company law

Carsten GERNER-BEUERLE, professor of Commercial Law, University College London

The normative appeal of American Company Law

Simone SEPE, professor of Law and Finance, University of Arizona – James E. Rogers College of Law and Eller College of Management

La réforme du droit belge des sociétés : choix méthodologiques et substantiels

Hans DE WULF, professeur, Université de Gand

15 h 30 *Discussion et pause*

16 h 00 Le contexte social

Les grands débats contemporains du droit des sociétés

Anastasia SOTIROPOULOU, professeur, Université d'Orléans

Table ronde – La perception du droit des sociétés par ses usagers

Sous la présidence de Marc CANAPLE, responsable du pôle représentation nationale des entreprises à la Chambre de commerce et d'industrie Paris Île-de-France

Besma BOUMAZA, directrice juridique et Compliance Groupe et secrétaire du conseil d'administration, ACCOR, vice-présidente de l'AFJE
Louis-Marie GUILLET, avocate associée, Gate Avocats
Yann JUDEAU, notaire, Étude Yann Judeau
Cécile DE SAINT MICHEL, expert-comptable, présidente du Conseil national de l'ordre des experts-comptables
Romain SURVILLE, directeur juridique, Qair Group

16 h 50 *Discussion*

PANTHÉON-ASSAS UNIVERSITÉ PARIS

IRDA PARIS
Institut de recherche en droit des affaires de Paris

CCI PARIS ILE-DE-FRANCE

COLLOQUE DE LANCEMENT DU PROJET RÉPONDS

Là où des chantiers ambitieux ont été lancés dans le but affiché de faire de certains pans du droit, les instruments modernes et sûrs d'une économie compétitive, le droit des sociétés n'a pas fait l'objet de réforme d'ensemble depuis la loi du 24 juillet 1966. Au contraire, les multiples retouches successives dont il a fait l'objet ont contribué à son érosion. Il est aujourd'hui éclaté entre des textes divers, parfois difficilement lisible et incertain. Il manque également d'une unité d'ensemble, dans un contexte économique et social qui a profondément évolué. À l'heure où des appels de plus en plus nombreux s'élèvent pour repenser le rôle de la société, à l'heure où les initiatives politiques et législatives se multiplient à l'étranger et à l'échelon européen, à l'heure où le *Brexit* bouleverse les jeux d'influence, il est important que la France soit dotée d'une vision claire et d'un droit adapté, pour soutenir une économie prospère, pour peser dans les débats, pour défendre le modèle qu'elle s'est choisie.

C'est dans ce contexte que le groupe **REPONDS** (Réflexions pour un nouveau droit des sociétés), constitué au sein de l'IRDA Paris, s'est engagé dans une réflexion sur l'avenir du droit des sociétés. Cette journée d'étude marque le lancement de ses travaux. Elle a pour objet de bâtir les fondations de la réflexion, par une mise en perspective de notre droit des sociétés au regard de ses évolutions historiques, de l'analyse du contentieux, des contextes sociologique et international. Elle permettra ainsi de dégager des voies méthodologiques et substantielles qu'une réforme du droit des sociétés pourrait emprunter.

Avec le soutien du ministère de la Justice.

Colloque validé au titre de la formation continue des avocats.
Pour toute information complémentaire : irda.u-paris2.fr

#AssasUniv 2024 Direction de la communication